



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les déserts médicaux en région parisienne

Question écrite n° 41823

Texte de la question

Mme Laurianne Rossi interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accès au soin sur le territoire. L'enjeu des déserts médicaux est une question de santé publique mais aussi un enjeu d'équité socio-territoriale dans l'accès aux soins. Depuis plusieurs années, le nombre de médecins généralistes libéraux diminue et menace l'accès au soin dans nombre de territoires. Aussi, les zones rurales ne sont pas les seuls territoires atteints par un réel déficit de médecins généralistes et de spécialistes. Les territoires urbains, notamment certains secteurs de la région parisienne et de la métropole du Grand Paris, à l'image de la circonscription des Hauts-de-Seine de Mme la députée, souffrent aussi de cette problématique. Les raisons de ces déserts médicaux sont en général connues et l'urgence d'y remédier également. Compte tenu de la réalité de cette pénurie et de la nécessité impérieuse d'assurer à tout un chacun un égal accès au soin, elle souhaiterait savoir quelles mesures d'urgence il pense adopter pour venir en aide aux territoires sous-dotés et afin de lutter contre cette pénurie de généralistes et de spécialistes.

Données clés

Auteur : [Mme Laurianne Rossi](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41823

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7511

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)